

Accès à l'eau

CES VOIX

QU'ON N'ENTEND PAS !



**Les Amis
de la Terre**

en partenariat avec



Avec le soutien de : ACCRO, ACME, Agir ici, Aitec-IPAM, CCFD, Confédération paysanne, CRID, Enda Europe, Greenpeace, GREP, Hydraulique sans Frontières, La Facture d'eau est imbuvable, Ligue des Droits de l'Homme, Mayenne Vivante!, Peuples Solidaires, 4D, Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, Ritimo, Secours Catholique/Caritas France, Sherpa, Terre des Hommes.

Pour une gestion de l'eau
en concertation avec
les populations locales



Accès à l'eau : un problème vital

⚡ **L'accès à l'eau est fondamental pour le bien-être des populations et le développement d'un pays. Bien que la Terre soit appelée la Planète Bleue, l'eau douce ne représente que 2,5 % des ressources disponibles. Il est donc impératif de la gérer correctement pour la rendre accessible au plus grand nombre.**

Les projets de coopération internationale se multiplient, mais ne contribuent que très faiblement à améliorer la situation. Le manque de ressources est bien réel, mais il est encore aggravé par des politiques de gestion inappropriées. Les mêmes erreurs se répètent d'un projet à l'autre. Il est urgent d'enrayer ces logiques.

Les politiques de gestion de l'eau sont décidées de façon unilatérale par un petit nombre d'acteurs extrêmement puissants. Elles n'associent pas les acteurs locaux directement concernés. Trop souvent, les projets d'accès à l'eau soutenus par les institutions internationales s'inspirent de modèles libéraux « prêt-à-porter », transposés de façon uniforme à des contextes très différents. Peu adaptés aux réalités socio-économiques locales, ils ne répondent pas aux attentes des populations.

Plus grave encore, ces projets sont guidés par une logique de rentabilité. Pourtant destinés à aider au développement, ils négligent les populations les plus vulnérables. Les projets privilégient le milieu urbain, laissant de côté les populations rurales perçues comme moins

solvables. La même logique s'applique en ville, où les quartiers pauvres ou périphériques passent au second plan. Enfin, les prix sont souvent trop élevés. Ceux qui ne peuvent pas payer leur facture doivent renoncer au service. Ces mêmes populations vivent le plus souvent dans un environnement dégradé, pollué, ce qui aggrave encore la situation.

Finalement, l'offre précède la demande au lieu de s'adapter à cette dernière. Cela aboutit à des solutions en décalage avec les besoins locaux.

On ne peut plus accepter que les décideurs élaborent leurs projets sans y associer les populations, qui sont les plus à mêmes d'exprimer leurs attentes. Une prise en compte effective des usagers est indispensable. Un dialogue doit s'instaurer entre tous les acteurs locaux, depuis les citoyens-usagers jusqu'aux autorités locales chargées du service public de l'eau.

Réagir ensemble !

Aujourd'hui, les mobilisations grandissantes dans les pays du Sud témoignent de la gravité du problème. Individus et organisations tirent la sonnette d'alarme et espèrent une prise de conscience à travers le monde. Nous dépendons tous de la ressource en eau : réagissons ensemble pour un accès équitable à ce patrimoine commun de l'humanité !

A lors que l'agriculture utilise 70% des ressources en eau et l'industrie 20%, aujourd'hui encore, 1,2 milliards d'individus n'ont pas d'accès à l'eau potable et plus de 2 milliards sont privés d'assainissement. Souvent contraints de s'approvisionner à des sources non potables, ils s'exposent à de graves risques sanitaires : dysenterie, choléra, ver de Guinée, infections gastro-intestinales. Plusieurs millions de personnes meurent chaque année de maladies causées par l'eau.



Un fossé entre discours et réalité

De beaux engagements...

La dernière « Décennie de l'eau » de 1981 à 1991 avait pour objectif l'accès de tous à l'eau. Devant l'ampleur des problèmes qui se posaient toujours en l'an 2000, la communauté internationale a fixé les Objectifs du Millénaire. Ils prévoient notamment de réduire de moitié le pourcentage de la population n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement d'ici 2015. Ces objectifs se cantonnent à une approche quantitative du problème. En 2003, la Déclaration d'Évian définissait pour sa part les conditions d'une meilleure gestion de l'eau et reconnaissait les enjeux liés à la concertation des acteurs locaux. Quelques rares propositions laissaient croire à une réelle volonté de développer des projets de qualité :

- introduire transparence et concertation dans les projets ;
- faire intervenir les citoyens-usagers dans la gestion de l'eau ;
- responsabiliser les autorités locales chargées du service public de l'eau.

...sitôt oubliés !

Quand on se penche sur les projets menés dans les pays en développement, il est clair que ces engagements ne sont pas tenus. Dans les faits, on est loin des déclarations d'Évian.

Transparence et information des usagers ?

De nombreux projets sont élaborés dans l'opacité la plus totale. Les populations sont mal informées et n'ont pas accès aux documents clefs du projet.

Consultation et participation des citoyens ?

Les choix stratégiques liés au prix et à la qualité du service sont décidés loin du terrain. Peu soucieuses de recueillir l'avis des intéressés, les prétendues consultations sont souvent l'occasion de faire accepter un projet.

Rôle actif des collectivités locales ?

Leur connaissance des spécificités locales n'est pas mise à contribution. Considérées comme de simples « relais » de programmes élaborés en huis clos, leur marge de manœuvre est très réduite.

France et Banque mondiale : des acteurs de poids

La Banque mondiale est à l'origine de 50 % des financements multilatéraux dans le secteur de l'eau ! Alors qu'elle intervient dans des pays en développement, elle fait essentiellement appel à des multinationales du Nord pour assurer le service de l'eau. La France, actionnaire de la Banque, y voit un canal très efficace pour exporter son propre modèle de gestion (délégation du service aux entreprises privées), pourtant inadapté aux réalités de populations pauvres.

Rappelons que les deux premières entreprises mondiales dans ce secteur (Suez et Véolia) sont françaises ! Dans son rapport annuel 2004 relatif aux activités de la Banque mondiale, la France concentre ses efforts sur les outils financiers qui permettront de sécuriser l'investissement étranger dans le secteur de l'eau. Elle ne se soucie pas des règles de transparence et de prise en compte des communautés locales qui permettraient de mieux répondre aux besoins des populations. Où est passé le mandat de développement de la Banque mondiale, qui devrait aider les acteurs du Sud à résoudre par eux-mêmes leurs problèmes locaux ? En cédant les contrats aux géants de l'eau, elle ne laisse pas de place aux acteurs locaux. Cela nourrit une logique d'assistanat et réduit les chances, pour les collectivités, de maîtriser un jour la gestion de leur service public.



Des projets décidés loin du terrain

L'eau soulève des questions brûlantes, d'ordre environnemental, social et politique. On ne compte plus les pays dans lesquels elle est source de conflits: Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Gabon, Indonésie, Philippines, Salvador, Sénégal, Uruguay...

À travers le monde, citoyens et associations descendent dans la rue. Ils n'acceptent plus de subir des projets qui restent sourds à leurs demandes, et exigent un service public de qualité à des prix abordables, basé sur la concertation.

Les Ghanéens protestent !

Aujourd'hui au Ghana, 70 % des populations vivant en milieu rural et 30 % des citadins sont privés d'accès à l'eau potable¹.

La Banque mondiale a poussé le gouvernement ghanéen à initier une réforme de son secteur de l'eau. La gestion de l'eau des principales villes sera privatisée et cédée à des multinationales du Nord. Les réformes prévoient une élévation des tarifs selon deux logiques : recouvrement des coûts et ajustement automatique du prix quand la monnaie locale perd de sa valeur. Ces décisions risquent de diviser peu à peu la population entre ceux qui parviennent à payer l'eau et les autres...

Les mesures censées améliorer l'accès au service ont déjà entraîné une augmentation du prix de l'eau, ce dernier pouvant atteindre 25 % du revenu de certains ménages en milieu urbain. Les parents sont parfois contraints de renoncer à d'autres dépenses fondamentales, notamment celles nécessaires à l'éducation de leurs enfants. Le prix excessif de l'eau conduit certaines familles à se tourner vers des sources non potables, s'exposant ainsi à de graves risques sanitaires.

La réforme s'est déroulée de façon opaque. Privés des informations les plus basiques sur le projet, les usagers n'ont pas eu les moyens de

prendre position. Une mission de terrain menée par des ONG² a révélé de graves anomalies dans le processus consultatif. L'avis des ménages non connectés au réseau et des organisations communautaires a été totalement négligé. Les voix qui se sont opposées à ces mesures ont été occultées et dénigrées. Loin d'un espace de débat, ce semblant de consultation ne visait qu'à entériner un projet déjà bouclé.

Face à cette réforme, associations communautaires, syndicats, professeurs, employés du secteur de la santé, organisations féminines, groupes écologistes et étudiants ont décidé de se mobiliser. Très vite, la Coalition ghanéenne contre la privatisation de l'eau s'est organisée pour demander aux initiateurs de cette réforme d'envisager différentes options de gestion publique qui impliqueraient les usagers. Mais la Banque mondiale et le gouvernement ont préféré ignorer cet appel et persistent sur la voie de la privatisation initialement prévue.

¹ Programme des Nations Unies pour le Développement : Ghana : *Millennium Development Goals Report*.

² Rapport d'une mission de terrain pilotée par ISODEC et Public Citizen en août 2002.



Prendre les problèmes à la source !

Il existe de nombreuses alternatives de gestion de l'eau qui permettent un véritable développement des compétences locales. Étroitement liées aux caractéristiques socio-spatiales d'un territoire, elles ne permettent pas de définir une recette universelle. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles elles intéressent si peu la Banque mondiale. Les usagers et les autorités locales sont pourtant des acteurs à part entière.

En Uruguay, les citoyens imposent un amendement à la Constitution

En Uruguay, les réformes tendant à mettre des secteurs tels que l'eau entre les mains des investisseurs privés ont entraîné de vives contestations. La mobilisation populaire a débouché sur la création d'une Commission nationale de défense de l'eau et de la vie (CNEV) fédérant syndicalistes, écologistes, décideurs, étudiants, etc. Ses efforts ont abouti à un référendum où 60 % des électeurs ont voté pour une réforme de la Constitution qui reconnaît l'accès à l'eau comme un droit fondamental. Désormais, la gestion de l'eau doit obéir à trois impératifs : une gestion publique, participative et durable de la ressource.

En Bolivie, un service public de l'eau entre les mains des usagers

Depuis 1979, le service public de l'eau de Santa Cruz en Bolivie est géré par la coopérative Saguapac, regroupant les consommateurs. Ils ont tous un droit de vote au sein de l'assemblée générale, qui élit une partie du conseil d'administration. Cette coopérative assure sa propre autonomie financière à travers le service rendu. Basée sur une approche sociale, elle offre un tarif réduit sur les 15 premiers mètres cube consommés chaque mois, et les usagers qui ne parviennent pas à payer ne sont pas déconnectés du réseau. La Banque mondiale a elle-même reconnu l'efficacité de ce modèle

basé sur la transparence, qui a permis d'accroître considérablement le nombre de ménages ayant accès à l'eau. Ce modèle inspire d'autres villes. À El Alto, les citoyens s'organisent aujourd'hui pour demander un contrôle communautaire des réseaux de distribution d'eau et de drainage des eaux pluviales.

Développer les compétences locales

L'État doit assurer l'accès de tous à l'eau. Quant aux collectivités, elles seront de plus en plus sollicitées pour la gestion du service. Pourtant, elles ne disposent pas des moyens suffisants pour y faire face. Il est impératif de donner aux collectivités locales les moyens techniques et politiques pour une autogestion de long terme soutenue activement par les autorités nationales. Cela leur permettra :

- de disposer d'outils pour mettre en place des mécanismes de concertation avec les usagers ;
- d'assurer leur rôle de responsables locaux du service public ;
- de maîtriser le service public et d'être capables de négocier avec les différents acteurs de l'eau.

Les partenariats entre collectivités, qu'ils soient Sud-Sud ou Nord-Sud, pourraient contribuer à un renforcement mutuel de leurs compétences sur la durée.



Recommandations

pour un accès de tous à l'eau et une gestion en concertation avec les populations locales

La France doit s'engager à défendre des projets mieux adaptés aux réalités locales :

- en dressant un bilan des actions françaises entreprises suite aux engagements d'Évian sur la participation des usagers et le renforcement des compétences des acteurs locaux ;
- en soumettant à la Banque mondiale une proposition de texte fixant les règles de participation des usagers pour tous les projets d'accès à l'eau soutenus par la Banque ;
- en proposant au Forum mondial de l'eau :
 - des règles de transparence et la publication systématique de tous les contrats et documents fixant les modalités de gestion des services publics de l'eau ;
 - un plan d'action concret assurant dans chaque projet le renforcement des compétences des autorités locales en charge du service public de l'eau.



**Les Amis
de la Terre**

Campagne active d'avril 2005 à février 2006

Agissez !

Signez, faites signer et envoyez les cartes postales

■ Votre mobilisation est extrêmement précieuse. Elle vous permet d'exprimer aux dirigeants français vos préoccupations sur des sujets particulièrement graves. L'envoi des cartes postales permet d'associer vos voix de citoyens à celle des Amis de la Terre, nous donnant ainsi plus de poids et plus de légitimité dans nos actions pour un meilleur accès à l'eau.

Retrouvez la campagne en ligne !
www.amisdelaterre.org

Pour se renseigner

ou pour adhérer

Les Amis de la Terre

2B, rue Jules Ferry - 93100 Montreuil

Tél : 01 48 51 32 22

Email : france@amisdelaterre.org

Soutenez Les Amis de la Terre

Au cœur du mouvement écologiste depuis 35 ans, nos actions visent à :

Alerter

l'opinion et les institutions sur les dangers d'aujourd'hui et de demain : changement climatique, malnutrition, déforestation...

Faire pression

sur les décideurs politiques et économiques par des campagnes de pétition, des manifestations...

Représenter

un courant d'opinion dans les négociations nationales et internationales.



**Les Amis
de la Terre**

Monsieur le Président,

Depuis vos déclarations sur l'eau à Evian en 2003, les mesures relatives au renforcement de la concertation entre acteurs locaux sont restées lettre morte.

Face à la situation des centaines de millions d'individus privés de cette ressource vitale, je ne comprends pas le peu de suivi que vous consacrez à vos propres engagements. À l'occasion du premier bilan intermédiaire sur les Objectifs du Millénaire, au nombre desquels figure l'accès à l'eau, et en amont du Forum sur l'eau de Mexico en 2006, la France doit démontrer sa réelle volonté de promouvoir des projets d'accès à l'eau qui garantissent la participation des acteurs locaux. Il est urgent d'aller au-delà des déclarations de principe et de s'engager à défendre ces règles au sein de la Banque mondiale.

Dans le cadre de la politique française de coopération internationale pour l'accès à l'eau, je vous demande de rendre concrets vos engagements passés :

- en dressant un bilan des actions françaises entreprises suite aux engagements d'Évian sur la participation des usagers et le renforcement des compétences des acteurs locaux ;
- en soumettant à la Banque mondiale une proposition de texte fixant les règles de participation des usagers pour tous les projets d'accès à l'eau soutenus par la Banque ;
- en proposant au Forum mondial de l'eau :
 - des règles de transparence et la publication systématique de tous les contrats et documents fixant les modalités de gestion des services publics de l'eau ;
 - un plan d'action concret assurant dans chaque projet le renforcement des compétences des autorités locales en charge du service public de l'eau.

Nom/prénom

Adresse

Signature

Nom/prénom

Adresse

Signature

dispensé
d'affranchissement

**Monsieur le Président
de la République**

Palais de l'Élysée
55, rue du Fbg Saint-Honoré
75008 Paris

J'ai interpellé le Président de la République en envoyant la carte postale 「ACCÈS À L'EAU : ces voix qu'on n'entend pas !」

Votre participation à cette campagne est cruciale. Elle permet d'exiger de la France qu'elle respecte enfin ses engagements pour un meilleur accès à l'eau dans le monde.

Pour suivre l'évolution de la campagne, connectez-vous sur le site des Amis de la Terre :

www.amisdelaterre.org ou téléphonez au **01 48 51 32 22**.

Nom/prénom Tél / Email

Adresse

Je fais un don de € pour participer aux frais de la campagne.

Je commande exemplaires du document « Accès à l'eau : ces voix qu'on n'entend pas ! » : **0,5 €** par ex.

J'adhère aux Amis de la Terre :

adhésion simple : **33 €** / adhésion petits budgets : **10 €** / couples : **49 €** / soutien : **60 €**

Je m'abonne au magazine « **Le Courrier de la Baleine** » : adhérents : **7 €** / non adhérents : **12 €**

Je joins un chèque d'un total de € à l'ordre des **Amis de la Terre**.

J'ai fait signer la carte à une autre personne. Pour qu'elle soit informée des résultats de la campagne, voici ses coordonnées :

Nom/prénom Tél / Email

Adresse

Carte postale à retourner avec votre règlement aux Amis de la terre, 2B rue Jules Ferry - 93100 Montreuil

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6/1/1978, vous pouvez à tout moment accéder aux informations vous concernant, en demander la rectification ou la suppression, ou vous opposer à leur diffusion.